

Préparation à l'autorisation de conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant selon la recommandation R.485

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur accompagnant doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Déroulement de la formation

Durée : 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires : Destiné à toute personne devant utiliser l'engin concerné

Pré-requis :

- Être reconnu médicalement apte à la conduite de l'engin concerné
- Être en possession de ses EPI (Équipement de Protection Individuelle)
- Maîtrise suffisante de la langue française pour la compréhension des instructions

Nombre de participants : De 1 minimum à 6 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Mettre en oeuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

Contenu de la formation

- Connaissances générales
 - Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur
 - Les différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
 - Les types de chariots de manutention, leur utilisation et les catégories correspondantes
- Technologie et stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Connaître les différents types de batteries, leurs particularités et les procédures adaptées pour leur prise en charge
 - Connaître les composants et mécanismes de translation, de levage, les dispositifs de sécurité, les organes de service, les possibilités d'ajustement des paramètres de fonctionnement en fonction des conditions d'utilisation, le fonctionnement et l'utilité de l'option de mise à hauteur des bras de fourche
 - Evaluer les charges à manutentionner
 - Les facteurs d'instabilité du chariot
- Savoir lire un tableau et un abaque de charges
 - Capacité en fonction de la hauteur à atteindre et de la position du centre de gravité de la charge
 - Hauteur accessible en fonction de la masse et de la position du centre de gravité de la charge

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Identifier les risques et connaître les moyens permettant de les prévenir (chute depuis un quai, renversement, chute de plain-pied...)
 - Connaître les principales causes d'accident lors de l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Connaître les règles de circulation et de conduite en entreprise
 - Connaître les règles de chargement/déchargement des véhicules
 - Identifier les produits dangereux
 - Connaître les opérations de fin de poste
- Partie pratique
 - Mise en application des modalités de vérification des gerbeurs à conducteur accompagnant à la prise de poste et à la fin
 - Mise en œuvre des gerbeurs à conducteur accompagnant pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

Organisation de la formation

Equipe pédagogique : Formateur CACES R489 avec une expérience professionnelle dans le domaine enseigné - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéoprojecteur)
- Mise en pratique avec les engins de l'entreprise
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- La formation s'appuie sur des échanges, interrogations, démonstrations et mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Evaluation formative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Obtenir le résultat attendu par la recommandation tant en théorie que en pratique

Modalités d'obtention : Un avis « après formation » sera remis à l'employeur en vue de l'autorisation de conduite
Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Non certificative

Durée de validité : 5 ans

Qualité : Taux de satisfaction :

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60

